

Nouvelle associative – No 6

Politique : Mise en œuvre du système de gestion des zones d'activités

Le Service du développement territorial (SDT) a communiqué le 24 septembre 2019 à l'ADIV quelques actualités ci-dessous portant sur la mise en œuvre du système de gestion des zones d'activités, l'élaboration des plans d'affectation communaux, l'examen préalable des projets de plan, règlement et de rapport. Enfin, vous avez la possibilité de vous inscrire à une lettre d'information du SDT.

Le SDT a adressé le 24 septembre 2019 à l'ADIV les nouvelles suivantes.

Rendez-vous du développement territorial

Le dernier Rendez-vous du développement territorial, consacré notamment à la mise en œuvre du système de gestion des zones d'activités, a eu lieu ce mardi 24 septembre à Lausanne. Vous trouverez la présentation du jour [sur la page web des rendez-vous](#).

Nouvelles fiches d'application

En collaboration avec les services cantonaux impliqués dans l'examen des planifications territoriales, le SDT a enrichi sa bibliothèque de fiches d'application, qui ont pour but d'accompagner les communes lors de l'élaboration des plans d'affectation.

Vous trouverez dorénavant ces fiches sur la page web Plan d'affectation communal, [sur une page dédiée](#). Elles sont classées selon les thématiques de l'examen préliminaire.

Examen préalable et approbation des planifications : transmission des dossiers

Dès le 1^{er} octobre 2019, les projets de plan, de règlement et de rapport selon l'article 47 de l'Ordonnance sur l'aménagement du territoire doivent uniquement être transmis au SDT en format PDF pour l'examen préalable. Il n'est plus nécessaire de transmettre au SDT des formats papier à ce stade. Au moment de l'approbation de la planification, les communes transmettent au SDT l'ensemble du dossier en format PDF. Elles remettent également deux exemplaires papier des pièces à signer et un exemplaire papier des annexes (rapports).

Lettre d'information du SDT - Inscription

Dans le courant de l'automne, le SDT prévoit de lancer une lettre d'information qui remplacera une partie des informations/invitations que sont transmises par courriel. Pour des questions de protection des données, le SDT remercie celles et ceux qui sont intéressés de bien vouloir s'inscrire à cette lettre d'information en adressant un courriel à l'adresse patrick.genoud2@vd.ch d'ici au 11 octobre 2019.

ASSOCIATION DES DÉVELOPPEURS IMMOBILIERS VAUDOIS

Le secrétaire général



Frédéric Dovat